



SCA ÉCLOSERIE DES GAMBIER

Construction d'une écloséerie d'huîtres perlières

Présentation du programme d'investissement

Agréé en Loi du Pays
dans le secteur de la perliculture

La perliculture en chiffres

2^e

ressource économique
de Polynésie française

75%

des exportations
du Pays

17 Milliards F

Montant des
exportations perlières
en 2023

25%

de la production
fournie par
les îles Gambier

Un peu d'histoire

La perliculture est la 2^e ressource économique de la Polynésie française, générant en 2023 plus de 17 milliards FCFP, soit près de 75% des exportations locales. Au cœur de cette filière stratégique, les îles Gambier se distinguent par la qualité exceptionnelle de leurs perles, représentant 25% de la production annuelle.

Pourtant, ce pilier de l'économie polynésienne est aujourd'hui fragilisé par la raréfaction alarmante des naissains. Le collectage naturel, seule méthode d'approvisionnement existante, ne permet plus de répondre à la demande : une ligne de 200 mètres produisait 15.000 naissains en 2019, contre seulement 1.200 aujourd'hui.

Cette situation menace directement la pérennité de l'industrie perlière, les 500 emplois locaux qu'elle génère, ainsi que les recettes fiscales essentielles pour le Territoire.

Face à ce constat, la famille Sichoix (SCA Gambier Pearls), perliculteurs de référence aux Gambier, s'est associée à Tahiti Precious Pearl (Anna Marissal), seule société au monde à maîtriser à grande échelle l'écloséries d'huîtres perlières, afin de transférer ce savoir-faire unique aux Gambier.

Ensemble, ils ont créé en octobre 2024 la SCA Écloséries des Gambier, avec une ambition claire :

- ◆ Sécuriser l'approvisionnement en nacres greffables
- ◆ Garantir la pérennité de la filière perlicole locale
- ◆ Préserver les emplois et les revenus des familles de l'archipel.

DÉNOMINATION	ECLOSERIE DES GAMBIER
SIÈGE SOCIAL	GAMBIER (98755), TAKU
FORME JURIDIQUE	SCA
N° RCS PAPEETE	TPI 24180C
N° TAHITI	F98240
CAPITAL	1.000.000 F CFP
REPRÉSENTANTS LÉGAUX (AUX)	MESSIEURS SICHOIX ERIC ET ARII (GÉRANTS)
ACTIVITÉ EXERCÉE	AQUACULTURE
DATE DE CRÉATION	01/10/2024

Ce projet structurant, soutenu par l'AMI Écloséries 2024 et le dispositif de défiscalisation métropolitaine, a déjà séduit 29 perliculteurs engagés à commander plus de 5 millions de naissains par an.

L'écloséries des Gambier vise ainsi une production de 30.000 collecteurs par an, soit près de 15 millions de naissains, de quoi sécuriser durablement l'avenir de la perle des Gambier.



Présentation de l'équipe dirigeante et expériences



Eric Sichoix

Gérant & Expert perliculteur

Plus de 30 ans d'expérience dans la perliculture, ancien directeur de production chez Tahiti Perle (180 employés, 70% de la production polynésienne). Depuis 2008, il dirige sa propre ferme aux Gambier et apporte une expertise pointue du lagon et des techniques locales.



Arii Sichoix

Gérant (fils d'Eric)

Diplômé d'un Master en Data Science (HEC Montréal), il combine expérience familiale et compétences en gestion et analyse de données pour optimiser la productivité et la durabilité de l'écloserie.



Tahiti Precious Pearl

Grainocean International

40 ans d'expérience en écloserie, pionniers mondiaux dans la production de coquillages (huîtres, moules, nacres). Ils assurent le transfert de technologie et la formation des techniciens locaux pour garantir la réussite du projet.

Jérôme Pansi

Associé

& Entrepreneur polynésien

Spécialiste en finance et stratégie, diplômé de HEC Montréal, il pilote l'innovation et l'intégration des nouvelles technologies dans la filière pericole. Porteur du projet, il veille à son équilibre économique et à sa viabilité à long terme.

Anna Marissal

Directrice technique

& partenaire stratégique

Ingénierie-agronome, directrice opérationnelle de l'écloserie de Fakarava, elle est à la tête de l'unique unité au monde maîtrisant la reproduction en écloserie d'huîtres perlières polynésiennes à échelle industrielle.



Zoom sur le projet

Le projet vise la **création d'une écloserie moderne d'huîtres perlières** dans l'archipel des Gambier (Polynésie française), afin de sécuriser et pérenniser l'approvisionnement en naissains indispensables à la filière perlicole locale.

Le projet d'écloserie sera implanté sur l'îlot Taraururoa à Rikitea, dans le lagon des Gambier. La zone est déjà sous le contrôle de l'exploitant, la SCA Écloserie des Gambier, qui y possède plusieurs habitations.

Infrastructures et aménagements prévus

- ◆ **Bâtiment principal** (salles larves et plancton, zones techniques, locaux sociaux)
- ◆ **Ponton et fare sur pilotis** pour la préparation et le transfert des collecteurs au lagon
- ◆ **Centrale solaire et système autonome de pompage et de traitement d'eau de mer**
- ◆ **Stations de stockage et équipements aquacoles** adaptés à une production durable



→ Le projet dispose déjà des principales autorisations nécessaires :

Les permis de construire pour le bâtiment principal, le ponton et le fare ont été obtenus en mars 2025, et les délais de recours sont purgés

L'agrément fiscal au titre de l'article 199 undecies B du CGI est en cours d'instruction auprès de la Direction générale des Finances publiques.

La conformité environnementale et foncière a été validée, garantissant la sécurité réglementaire et la mise en service de l'écloserie dès 2026.

→ Le projet est conçu en deux phases :

Phase 1 : construction du bâtiment principal (écloserie) avec plusieurs zones fonctionnelles : sas d'entrée, salle larves, salle plancton (culture alimentaire des naissains), locaux sociaux (vestiaires, sanitaires), stockage matériel, local technique (pompage eau de mer), local solaire (batteries + panneaux photovoltaïques sur la toiture)

Phase 2 : inclut la construction d'un ponton et d'un fare de travail couvert sur pilotis



Détails du financement

L'autofinancement est constitué par :

- ◆ Apport en compte courant d'associés de la SCA Gambier Pearls à hauteur de 120 Millions de F. CFP, dont :
 - 30 Millions de F.CFP d'ores et déjà transférés sur le compte de la SCA le 20 janvier 2025
 - 90 Millions de F. CFP, fonds issus d'un emprunt bancaire le seront ultérieurement
- ◆ Apport en compte courant d'associés de Monsieur Jérôme PANISI à hauteur de 20 millions de F.CFP
- ◆ Préfinancement LODEOM : La lettre d'intérêt de la Banque de Tahiti mentionne également le préfinancement de l'aide fiscale LODEOM à hauteur de 61.641.298 F.CFP.

Emplois	Montant (F CFP)	Ressources	Montant (F CFP)
Investissement TTC	195 571 712	Apport défiscalisation locale (RII)	71 465 704
		Apport défiscalisation LODEOM	49 584 773
		Emprunts bancaires et fonds propres	74 521 235
Total	195 571 712	Total	195 571 712

Intérêts financiers

Le mécanisme

- ◆ La défiscalisation locale permet à des sociétés ou personnes redevables de l'IS ou de l'IT de bénéficier d'un crédit d'impôt en investissant dans des projets éligibles. Ainsi, investisseurs et promoteurs se partagent ce crédit d'impôt accordé par la Polynésie française.
- ◆ Le programme d'investissement agréé de la société EDG ouvre droit à un crédit d'impôt de 40% de la base éligible d'investissement.
- ◆ Le crédit d'impôt est imputable dans la limite de 50% du montant dû au titre de l'exercice au cours duquel le financement est effectué. Le solde éventuel est imputable sur l'impôt dû des cinq exercices suivants dans la limite d'imputation de 50%.
- ◆ L'investisseur rétrocédera 75% du crédit d'impôt qui lui est octroyé en faveur de la société EDG.

Emplois	Montant (F CFP)
Financement (quote-part de base éligible)	10 000 000
Apport en fonds propres* (30% du financement)	3 000 000
Crédit d'impôt obtenu (40% du financement)	4 000 000
Gain net de l'investisseur	1 000 000

Pour une tranche d'investissement de 10.000.000 FCFP, l'investisseur ne mobilise que 3.000.000 FCFP qui lui permettra d'obtenir un crédit d'impôt de 4.000.000 FCFP, générant un gain net de 1.000.000 FCFP (soit 33% de son apport).

Les fonds mobilisés feront l'objet d'un abandon de créances au plus tôt à la date d'achèvement du programme d'investissement.

*Correspond à la part du crédit d'impôt rétrocédée à la SCA Ecloserie des Gambier (soit 40% CI x 75% taux rétrocession = 30 %)



Montage juridique et financier local

Le montage repose sur un véhicule de portage (SCP) qui permet de canaliser les apports des investisseurs en compte courant, ouvrant droit à un crédit d'impôt de 40 %. Au dénouement, les apports sont abandonnés et les parts restituées, sécurisant la SCA EDG tout en optimisant l'avantage fiscal pour les investisseurs.

1. Schéma juridique et fiscal

- ◆ Une Société Civile de Participation (SCP TIARE INVEST 7) est créée comme véhicule de portage.
- ◆ Elle détient 1 part sociale de la SCA EDG (via acte de cession). Les investisseurs (entreprises ou particuliers soumis à l'IS ou à l'IT) participent via cette SCP.

2. Modalités de financement

- ◆ Les investisseurs apportent : Acquisition d'une part sociale de la SCP.
- ◆ Apport en compte courant d'associé non rémunéré, équivalent à la rétrocession nette au profit du projet (montant minimum de l'apport : 1,5 M FCFP par souscription).

La SCP centralise les fonds et les transfère intégralement à la SCA EDG pour financer le programme agréé.

- ◆ Un certificat de financement est délivré par la SCP à chaque investisseur, puis par la SCA EDG à la SCP.
- ◆ Les investisseurs bénéficient d'un crédit d'impôt de 40 % du montant éligible (art. LP.2118-1).

3. Conservation des comptes courants

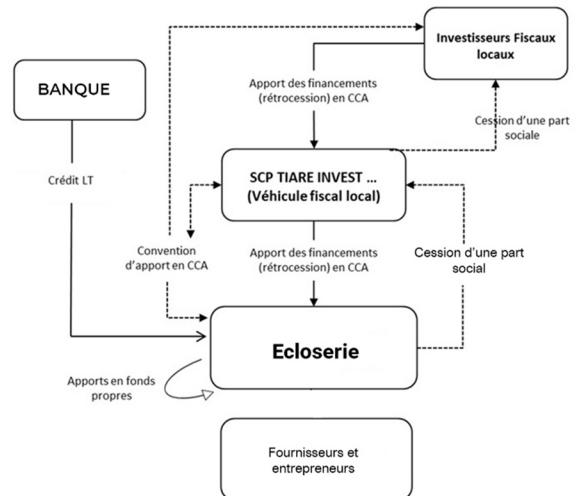
- ◆ Conformément à l'article LP.2117-10, les comptes courants sont maintenus jusqu'à l'achèvement du programme (livraison de l'écloserie ou mise en exploitation).

4. Dénouement de l'opération

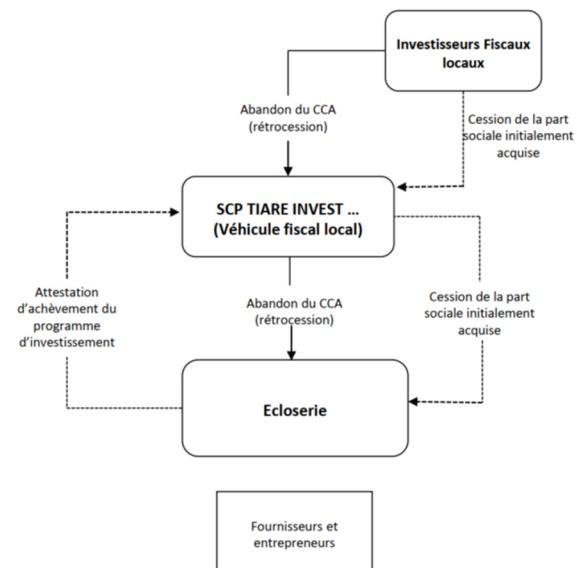
- ◆ À l'achèvement : Les investisseurs abandonnent leur compte courant, rétrocèdent leur part dans la SCP et conservent leur avantage fiscal.
- ◆ La SCP abandonne son compte courant et restitue la part sociale initiale à la SCA EDG.

Montage juridique – Loi du Pays

Etape 1 : Mise en place des financements



Etape 2 : dénouement de l'opération (après achèvement du programme)





Points forts du projet

POINTS FORTS ÉCONOMIQUES & SECTORIELS

- ◆ Filière stratégique : la perliculture est la 2^e source de revenus de la Polynésie française après le tourisme (17 Mds F CFP CA, 75% des exportations en 2023).
- ◆ Positionnement unique des Gambier : 25% de la production nationale, perles réputées de qualité supérieure
- ◆ Demande avérée : besoins exprimés de 6.000.000 de naissains par an, avec déjà 29 perliculteurs engagés pour 5.000.000 de naissains.
- ◆ Contribution sociale : maintien de 500 emplois directs et indirects et création de nouveaux postes qualifiés.

POINTS FORTS TECHNIQUES

- ◆ Innovation & savoir-faire exclusif : partenariat avec Tahiti Precious Pearl (Fakarava), seule entité mondiale maîtrisant l'écloserie de l'huître perlière à échelle industrielle.
- ◆ Capacité de production : 30.000 collecteurs/an (~6 millions de naissains), soit un potentiel de 270 M F CFP/an de chiffre d'affaires.
- ◆ Infrastructures modernes : bâtiment principal avec zones spécialisées (larves, plancton, stockage, solaire), ponton et faré de travail sur pilotis.
- ◆ Durabilité : récupération des eaux pluviales, énergie solaire, rejet contrôlé des eaux usées

POINTS FORTS STRATÉGIQUES & DURABLES

- ◆ Sécurisation de l'approvisionnement en naissains, limitant la dépendance au captage naturel en déclin.
- ◆ Réponse aux enjeux climatiques (pollution, raréfaction des huîtres sauvages).
- ◆ Développement local : soutien au maintien de la population et à la vitalité économique de Rikitea et des Gambier





Pour souscrire

Camille ANDRIEUX

Directrice Groupe Inter Invest
Polynésie française

 (+689) 89 49 00 14

 camille.andrieux@inter-invest.fr

Henoa CUNEO

Chargé d'affaires

 (+689) 87 74 50 05

 henoa.cuneo@inter-invest.fr

INTER INVEST OUTRE-MER

Rue Tepano Jaussen,
immeuble Ateivi (3^e étage)

BP 40215 – Fare Tony – 98713 Papeete

 (+689) 40 43 97 00

